

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES**Juillet-août 1987***Afrique****Mozambique**

A la suite des tragiques massacres de Homoine et de Manjacaze, le 18 juillet et le 10 août, le CICR a lancé un appel à tous les combattants engagés dans le conflit au Mozambique pour que cessent de telles exactions. Dans son communiqué de presse, le 14 août, le CICR a rappelé que l'un des principes fondamentaux du droit international humanitaire exige que les populations civiles, en particulier les femmes, les enfants et les vieillards, soient respectées, de même que les hôpitaux et leur personnel, ainsi que tous ceux qui ne participent pas aux combats.

*
* *

En collaboration avec la Société nationale, la délégation du CICR au Mozambique a poursuivi son programme en faveur des populations civiles déplacées affectées par la situation conflictuelle. Jusqu'à présent, la sous-délégation du CICR à Quelimane (province de Zambezia) jouait le rôle de centre opérationnel. Fin août, la décision de déplacer ce centre à Beira (province de Sofala) a été prise en raison, d'une part, des plus grandes facilités logistiques à disposition à Beira (port, arrivée du train venant du Zimbabwe, approvisionnement en carburant, etc.) et, d'autre part, du développement géographique de l'action dans les provinces du sud (Inhamitane et Manica).

Angola

Alors qu'en juillet, les activités du CICR sur le terrain avaient dû être partiellement suspendues, faute de garanties de sécurité suffisantes, les déplacements des délégués du CICR sur le Planalto ont pu reprendre leur cours normal en août. Les délégués ont commencé de préparer les distributions de semences (maïs, sorgho, soja) à la population civile, qui les recevra en septembre-octobre.

Ethiopie

Une délégation du CICR, conduite par M. Jäckli, membre du Conseil exécutif, s'est rendue à Addis-Abeba, fin juillet, à l'occasion du Sommet de l'OUA. Cette mission a également permis aux représentants du CICR de faire le point avec les dirigeants de la Croix-Rouge éthiopienne sur le redéploiement des activités du CICR dans ce pays et sur les modalités de sa coopération avec la Société nationale.

Le programme de lutte anti-acridienne du CICR a démarré dès le mois d'août, d'abord dans la région d'Asmara, puis au Tigré. A partir du 21 août, le «Piper Aztec» du CICR a été basé à Mekele et les opérations de pulvérisation des essaims de locustes se sont enchaînées avec succès au Tigré.

Les distributions de secours alimentaires du CICR ont également repris, dès juin, en Erythrée et au Tigré. Des distributions de vivres ont ensuite été organisées au Gondar: en août, 83 634 bénéficiaires (dont 38 295 en Erythrée, 28 756 au Gondar et 15 983 au Tigré) ont reçu 927,20 tonnes de nourriture.

Enfin, une tournée d'évaluation a été entreprise à partir de juillet dans les provinces affectées afin de mettre sur pied un système d'alerte qui permette d'intervenir rapidement dans les zones où la population est particulièrement défavorisée.

Tchad

En juillet comme en août, le CICR, s'efforçant de mener à bien ses activités conventionnelles de protection et d'assistance dans le cadre du conflit, a poursuivi ses démarches, à partir de Genève et de sa délégation de N'Djamena, auprès du Tchad et de la Libye. Le 2 juillet, le directeur des Opérations et le délégué général adjoint pour l'Afrique ont été reçus par le Président Hissène Habré avec lequel la question des visites des délégués du CICR aux prisonniers

de guerre capturés par les forces armées nationales tchadiennes a été abordée. Fin août, le CICR n'avait toujours pas reçu de réponse à ses démarches écrites et orales auprès des deux parties au conflit et un nouveau train de démarches était envisagé.

*
* *

En août, pendant les bombardements libyens sur le Tibesti, un délégué et une infirmière du CICR se trouvaient à Faya-Largeau pour donner des cours de secourisme. Ils ont regagné N'Djamena le 17 septembre, une fois leur programme de cours terminé.

Amérique latine

Haïti

Au vu de la situation générale en Haïti, le CICR a dépêché sur place, au début du mois d'août, deux délégués (dont un médecin) afin de déterminer si une action du CICR s'imposait. Les délégués ont eu de nombreux entretiens avec la Croix-Rouge haïtienne et ils se sont rendus en divers endroits du pays où ils ont visité des établissements hospitaliers et des antennes de la Société nationale. A la suite de cette mission, un programme d'action a été mis au point, consistant à renforcer la structure de la Société nationale (restructuration de six filiales, amélioration des services d'ambulances et de premiers soins dans la capitale, diffusion de l'action de la Croix-Rouge et du droit international humanitaire, etc.), et ce, en coordination avec la Ligue.

Au mois de juillet, le délégué régional du CICR basé au Costa Rica s'était par ailleurs entretenu avec les autorités haïtiennes de divers sujets d'intérêt commun.

*
* *

Le CICR a visité des personnes détenues au *Chili* et au *Salvador* (dans ces deux pays, visites de lieux de détention dépendant du ministère de la Justice et des corps de sécurité), au *Nicaragua* (visites des deux prisons de la capitale), au *Pérou* (visites de prisons dépendant du ministère de la Justice à Lima et en province).

Le CICR a poursuivi ses programmes d'assistance aux populations civiles victimes de la situation conflictuelle au *Nicaragua* et au *Salvador*. Dans ce dernier pays, il a notamment mené à bien la deuxième phase de son « programme agricole » : pendant la période sous revue, des semences de haricots, de sorgho et de sésame ainsi que des insecticides ont été distribués à plus de 12 000 familles.

Dans le cadre de ses efforts pour faire connaître le droit international humanitaire et les activités du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR, outre ses programmes habituels au Nicaragua et au Salvador, a animé un cours pour des officiers des forces armées du *Honduras* et de la *République dominicaine*.

Enfin, des relations ont été maintenues, par le biais des délégations régionales, avec les autorités et/ou Sociétés nationales des pays suivants : Brésil, Cuba, Guatemala, Panama, Paraguay, République dominicaine, Uruguay.

Asie

Conflit du Kampuchéa

Au fil du temps, l'espoir de retour s'amenuise et la situation devient de plus en plus problématique dans les camps de personnes déplacées situés sur la frontière khméro-thaïlandaise, en particulier à Site 2 (160 000 habitants). L'insécurité, liée tant au conflit qu'à des violences internes, est un phénomène quotidien qui préoccupe toujours vivement le CICR.

En attendant qu'une solution soit enfin trouvée qui permettrait un retour dans la dignité de cette population dans sa patrie, le CICR poursuit ses efforts pour convaincre les autorités concernées de prendre des mesures visant à mieux protéger les populations, notamment en évacuant les camps des zones où la sécurité est précaire, en faisant respecter le caractère civil des sites et en partageant le camp de Site 2 en unités plus petites et donc mieux gérables. Un délégué dépêché de Genève a effectué en août une mission spéciale afin d'étudier toutes les possibilités de mesures concrètes à prendre qui permettraient d'atteindre ces objectifs.

Les trois équipes chirurgicales du CICR, composées chacune d'un chirurgien, d'un anesthésiste et d'une infirmière, ont continué leur mission à l'hôpital de Khao-I-Dang qui a accueilli, en juillet et en août, 273 nouveaux patients dont 100 blessés de guerre.

Enfin, dans le domaine de l'Agence de recherches, le CICR est resté le seul canal officiel de communication entre les camps de la frontière: durant la période sous rapport, 5037 lettres et messages familiaux ont été échangés entre Khmers et entre Vietnamiens. Les délégués ont également continué de s'occuper des demandes de recherches de personnes (1552 demandes dont 667 ont été résolues) et du transfert des Khmers et des Vietnamiens soit sur la frontière, soit dans un lieu de transit en prévision de leur départ à l'étranger pour réinstallation.

République populaire du Kampuchéa

Les autorités de Phnom Penh ont donné leur accord pour une nouvelle réunion de famille sous les auspices du CICR, la première réalisée en 1987. C'est ainsi qu'une jeune fille, accompagnée d'un médecin du CICR, a pu quitter le Kampuchéa pour rejoindre sa famille à Paris.

République démocratique populaire de Corée

A l'invitation de la Société nationale, le chef de la délégation régionale du CICR à Hong Kong a effectué une mission en août dans la République démocratique populaire de Corée. Cette mission a permis au CICR d'entretenir ses contacts avec la Société nationale et les autorités, et de traiter de projets d'intérêt commun.

Indonésie/Timor-Est

Une nouvelle série de visites aux détenus timorais (prisonniers GPK) a permis au CICR d'avoir accès à 172 détenus à Dili et à Djakarta, en août.

Conflit de l'Afghanistan

● *Afghanistan*: la visite au siège du CICR de M^{me} Soraya, présidente et secrétaire générale du Croissant-Rouge afghan, a permis de faire le point avec le Président Sommaruga sur les activités du CICR en Afghanistan.

Dans le domaine médical, un protocole d'accord entre le CICR et le Croissant-Rouge afghan a été signé le 19 août, portant sur un programme de soutien aux dispensaires du Croissant-Rouge afghan. Les discussions ont également traité de l'action orthopédique du CICR (un troisième technicien du CICR est arrivé à Kaboul en août), de la possibilité d'établissement d'un hôpital chirurgical du CICR à Kaboul, de la diffusion du droit international humanitaire auprès de la Société nationale et des forces armées afghanes, ainsi que des aspects relatifs à la protection des détenus.

● *Pakistan*: l'afflux de blessés de guerre à l'hôpital chirurgical du CICR à Quetta s'est considérablement accru en juillet (120 admissions) et en août (133 admissions). Cinq tentes-hôpital mises à disposition par la Croix-Rouge norvégienne ont été montées à proximité, pour augmenter la capacité en lits. En outre, le 25 août a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'hôpital de Quetta: une salle d'opération et une unité de soins intensifs. Rappelons que les deux équipes chirurgicales du CICR à Quetta effectuent une moyenne de 300 opérations par mois. Quant aux équipes du CICR à l'hôpital de Peshawar, elles ont accueilli 264 nouveaux patients en juillet et août, et réalisé 681 opérations.

Moyen-Orient

Conflit Irak/Iran

Saisi en juillet d'allégations d'usage répété d'armes chimiques, strictement prohibé par le droit international, le CICR a une nouvelle fois approché les deux belligérants pour rappeler sa disponibilité selon sa doctrine et sa pratique. Le CICR est en effet toujours prêt à mener ses activités traditionnelles d'assistance aux victimes des conflits armés, que ce soit dans le cas d'usage d'armes prohibées ou d'attaques de personnes et de biens civils. Par ailleurs, les délégués ont poursuivi leurs activités de visites des camps de prisonniers de guerre, tant en Irak qu'en Iran.

En *Iran*, les délégués ont visité le neuvième et le dixième camp de la première série de visites, commencée en décembre 1986.

En *Irak*, deux équipes de délégués du CICR ont poursuivi les visites aux prisonniers de guerre iraniens. La quatrième série de visites de l'année a eu lieu en juin et juillet et la cinquième série a commencé en août.

Du 20 au 31 août, le délégué général du CICR pour le Moyen-Orient a effectué une mission à Téhéran. Il y a été reçu par les autorités iraniennes afin de discuter du travail du CICR en faveur des victimes du conflit et de nombreuses questions humanitaires d'intérêt commun. Il a aussi rencontré les dirigeants de la Société nationale, avec qui il a discuté de la coopération entre celle-ci et le CICR.

Liban

Les mois de juillet et août ont vu la situation économique se dégrader encore plus durement au Liban, du fait de la chute de la monnaie nationale. Le CICR a poursuivi ses activités habituelles, en particulier son action d'assistance. Conformément à son mandat, le CICR se préoccupe des civils, victimes directes d'affrontements, notamment de ceux vivant dans les villages sis le long de la ligne de démarcation avec la «zone de sécurité», dans le sud du pays.

Sur le plan médical, le CICR est venu à leur aide, conjointement avec la Croix-Rouge libanaise: les cliniques mobiles ont permis d'assurer des consultations médicales aux civils de neuf villages situés dans cette région et ne disposant d'aucune infrastructure médicale. Au cours de ces deux mois, les conditions de sécurité, souvent précaires, ont empêché trois fois ces cliniques mobiles de se rendre dans les villages selon les programmes prévus. Des secours matériels (vivres, couvertures, ustensiles de cuisine) ont aussi été distribués aux personnes les plus affectées par le conflit et la situation économique: 7000 personnes en juillet et plus de 8000 personnes en août ont bénéficié de cette action, dans tout le pays.

Pendant les deux mois sous revue, le CICR a eu accès, comme auparavant, aux camps palestiniens dans le sud du pays, notamment à Rachidiyeh; il a reçu l'autorisation de se rendre également dans les camps de Beyrouth (Chatila et Borj-el-Brajneh) pour y accomplir son travail dans les domaines de l'assistance médicale et de l'Agence de recherches. Avec l'accord de toutes les parties, des blessés ont pu être évacués de ces camps, pour soins à l'extérieur.

Les visites de délégués du CICR à des personnes détenues par diverses parties au conflit se sont également poursuivies: 80 personnes ont ainsi été vues en juillet et 30 en août. Malgré ses

démarches continuelles, le CICR n'a pas eu accès à toutes les personnes détenues; ainsi il n'a en particulier pas obtenu l'autorisation de visiter les personnes détenues dans la «zone de sécurité», notamment dans la prison de Kham. Par contre, le CICR a eu accès à des personnes capturées au Liban et détenues, en violation de la IV^e Convention, en Israël; ces détenus étaient au nombre de 44 à fin août.

Israël et Territoires occupés

Les délégués, dont un délégué-médecin, ont commencé au début d'août, la série annuelle complète des visites des prisons qui doit porter sur dix-sept lieux de détention. Cette série annuelle a débuté avec retard car les modalités de visite du médecin, délégué du CICR, ont fait une nouvelle fois l'objet de discussions entre les autorités israéliennes et le CICR. Parallèlement, les délégués du CICR ont poursuivi leurs activités habituelles de protection et d'assistance en faveur des personnes protégées, fondées principalement sur la IV^e Convention de Genève relative à la protection des populations civiles.

République arabe du Yémen

Commencée fin juin, une série de visites des lieux de détention en République arabe du Yémen a pris fin le 24 juillet. Les délégués, dont un délégué-médecin, ont visité quelque 4000 détenus, dont 42 détenus de sécurité, dans huit centres de détention, dans la capitale et les principales villes de province.

République démocratique populaire du Yémen

Le délégué régional pour l'Afrique du Nord et la péninsule arabique s'est rendu à Aden au début de juillet, pour y rencontrer le ministre de l'Intérieur, le vice-premier ministre, le vice-ministre de la Sécurité de l'Etat et le vice-ministre des Affaires étrangères, et leur remettre le rapport sur la visite effectuée, à fin avril, à 89 détenus de sécurité arrêtés en relation avec les événements de janvier 1986.